CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; six piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne demeure pas en ville ou domicilié à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les personnes qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, six semaines avant que le terme de leur abonnement soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque insertion pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Abonnement pour l'année aux Annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les banques, compagnies d'Assurance et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80.

Les Annonces de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens, ... les articles signés par des ..., les annonces de bénéfice &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les Annonces qui dérogent de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., leur seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucunes Annonces de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théâtres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois public et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

AVIS

Aux prétendus chasseurs de chevreuils et de bêtes marronnes dans la Prairie de Chef Menteur.

TROIS des plus beaux bœufs de labourage de mon habitation de Chef Menteur, paroisse d'Orléans, ayant été tués, depuis fort peu de temps, par des soi-disant chasseurs de chevreuils ou de bêtes marronnes, dans ma prairie; ils en enlevèrent la viande et laissèrent les têtes, les peaux à ma marque et les intestins dans les grandes herbes où les carancros nous les ont fait trouver. Ma prairie ne communique aux propriétés de personne, elle est entourée par le lac Pontchartrain, la rivière de Chef Menteur le Lac Borgne et les bois de mon habitation, personne ne peut donc y aller chasser, sans violer mon droit de propriété.

Je défends donc par le présent à tout individu d'y aller avec chevaux, voitures, chiens, tentes ou cabanes, s'y établir, y séjourner et chasser sous aucun prétexte, à peine d'être immédiatement cité en paiement de dommages, pour violation de mon droit de propriété, affirmant moitié de ces dommages à la personne qui pourra en donner affidavit par devant un juge compétent.

D'une autre part depuis environ une année, l'habitation du soussigné au Chef Menteur, est fréquentée particulièrement le samedi soir, par 40 ou 50 Messieurs de couleur, qui sous prétexte de chasse, viennent avec chevaux, charrettes et meutes de chiens, ils arrivent de nuit, couchent dans les cabanes de mes nègres ou les bâtisses de l'habitation, mettent leurs chevaux dans mes barrières, en un mot s'impatronisent chez moi, comme si l'habitation leur appartenait. Ils donnent des boissons spiritueuses à mes nègres, en compensation de leurs services, coupent et emportent mes cannes ou plants les font rôtir par mes nègres, traversent mes récoltes avec leurs chiens, sans attention ni ménagement, ouvrent même mes barrières pour y passer avec leurs chevaux, chassent et ravagent avec de piétons, voitures de chevreuils, de lapins, de canards et de cochons marrons, qu'ils apportent vendre au marché de la Nouvelle Orléans, sans jamais offrir la plus petite part à mon économe. Ces messieurs par l'indulgence qu'on a eu jusqu'à présent, se croient un plein droit de chasser sur ma terre, comme si c'était leur propriété, ils sont en forces et même à plusieurs reprises ont insulté et menacé mon économe, qui pour ne savoir leurs noms n'a pu venir faire affidavit.

Pareil état de choses ne peut continuer dans un pays où le droit de propriété est respecté.

Si ces messieurs aiment la chasse et surtout en faire argent en vendant leur gibier qu'ils achètent des terres.

En conséquence défense est faite à tous ces chasseurs de bœufs marrons, de chevreuils, lapins et autres gibiers pour en faire argent de venir avec chevaux et voitures chasser ou sous tout autre prétexte avec des chiens et des armes, pour coucher avec ou camper des nègres, sur ou dans les cabanes de mes nègres ou les bâtisses de l'habitation à peine d'être cité en violation de mon droit de propriété, parce que toute apparition de leur part avec des armes sur ma terre ne peut être interprétée qu'en violation de mes droits offrant moitié, des dommages à celui qui les constatera par un affidavit devant un juge compétent.

Cet avis ne s'adresse point à Messieurs les chasseurs de la ville qui dans la semaine ou le dimanche viennent prendre récréation et délassement à la campagne et tuer quelques pièces de gibier pour manger en famille.

Ceux là seront toujours parfaitement accueillis.

Mais les braconniers qui viennent chasser pour vendre, sécher, fumer ou saler leur gibier, je les poursuivrai sans ménagement, je poursuivrai également ceux qui se tenant éloignés de l'habitation pour des bagatelles, ont volé mes plus belles cannes à sucre par mes nègres.

6 sept—4 A. MICHOUD

$500 DE RECOMPENSE

PERDU des mains d'une personne qui a été subitement attaquée de maladie dans la rue, tandis qu'elle se rendait à la poste le 4 de ce mois, entre 9 et 10 heures du matin, une somme de trois mille et vingt-cinq piastres, qu'elle venait de retirer quelques minutes avant l'accident. Il y avait trois billets de $1000 chaque, un de $20 et un de $5. Celui qui a trouvé cet argent recevra la récompense susdite en le rapportant au bureau de BENJ FLORANCE,

6 sep—3 61, rue du Camp, en face de l'Hôtel Bishop

A LOUER.

A LOUER une maison située à l'encoignure des rues Craps et Clouet, faubourg Washington, avec ses dépendances, qui consistent en une cuisine haute avec une chambre ..., ... chambres à domestiques dans la cour, une étable pour sept vaches, magasin à foin et poulailler.—Ensemble un vaste jardin qui bien cultivé, peut donner une revenu de ... Il y a sur cette propriété une quantité d'arbres fruitiers. Le tout donné à bail et possession peut en être donnée immédiatement. Pour les conditions s'adresser au No. 198, rue Bourbon ou à Mr. A. Capdevielle, rue Toulouse, No. 19. 30 août—6

A LOUER

UN beau Magasin, situé rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon. S'adresser au bureau du caissier de l'Association Consolidée.

7 août

A LOUER—Le magasin no. 24, situé rue de la Douane, possession peut en être immédiatement donnée, s'adresser à QUARLES & Co. 34, N'lle Levée.

6 juil

A LOUER—Une maison rue des Remparts, entre les rues des Ursulines et du Maine, s'adresser à R. BRUGIER

19 juil

A LOUER—Le magasin no. 60 rue du Camp, possession peut être immédiatement donnée. S'adresser sur les lieux. 19juil

ESCLAVES EN MARRONNAGE.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

S'est absenté de chez le soussigné, un jeune nègre, âgé de 17 ans, nommé FRANCOIS. Il n'a point de dents à la gencive supérieure et est de couleur rougeâtre; sa taille est de 3 1-2 à 4 pieds. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le ramènera chez le soussigné encoignure Commune et Baronne, No. 49.

8 sept—3 BAPTISTE QUIONES.

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE

SERONT données par le soussigné, pour l'arrestation du jeune nègre ANDREW, qui est parti marron le 5 du courant. Il est âgé d'environ 15 ans, taille de 5 pieds, il a la figure noire et une très bonne mine; lorsqu'on lui adresse la parole, il parle vite et bégaye un peu. Il avait lors de son départ, des pantalons de cotonnade bleue, une chemise à ... et un chapeau de paille.

30 août—13 JOHN MINTURN, No. 13, Exchange Place.

$10 DE RECOMPENSE

SERONT données pour l'arrestation de LUCIE et de LOUISA. Lucie est une griffonne, taille moyenne, les dents de devant cassées; Louisa, négresse ..., figure allongée. Elles sont très connues en ville ayant vendu du lait pendant longtemps, la susdite récompense sera donnée pour les deux ou $15 pour chacune, en les mettant dans une des geôles, ou rue Baronne no. 28. 4 sept—3

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

Parti marron de l'habitation de G. Rixner, à la paroisse St-Charles, le 27 du mois dernier, l'esclave SIMON, âgé d'environ 30 ans, taille de cinq pieds sept à huit pouces, il a le teint clair. La récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation du dit esclave. S'adresser à J. Barthet, à la Nlle Orléans. 6 sept—3

DETENU à la geôle de la paroisse St. Bernard, un petit mulâtre nommé MADISON, se disant appartenir à M. Jacques Bertue, de la Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St. Bernard, 28 août 1838.

30 août— FRANCOIS GARIC—shérif

S'EST absentée il y a huit jours, une petite griffonne esclave, nommée CATHERINE, âgée de 13 à 14 ans, ayant de gros yeux noirs, des sourcils bien fournis, bouche pointue et de grosses lèvres. Elle parle anglais et français et est créole de la Louisiane. Elle était vêtue d'un mouchoir à fond jaune et de coins verts, une robe à ramages verts et des brodequins, et avait des boucles d'oreilles en pierres blanches. Dix piastres de récompense seront données à celui qui pourra la ramener à la soussignée, rue Mandeville, entre Moreau et Casacalvo ou chez M. Nicol, rue Dumaine No 19. CELESTE PAWELL.

30 août—

AVIS—Les acquéreurs des propriétés situées à la Pointe-Christiana, dont la vente a eu lieu le 23 de juin dernier, et qui n'ont pas encore passé leurs actes de vente, sont notifiés par le présent de se présenter de suite au bureau d'Edouard Barnett, notaire public, pour se conformer aux conditions de la dite vente, faute de quoi les dites propriétés seront revendues à leurs risques et pour leur compte, conformément à la loi. 14 aout

AVIS—William C. Norris, s'étant retiré de la société de W. C. & T. Norris, les affaires ci devant conduites par eux, seront continuées sous la raison de Norris & Co. ..., rue de Chartres, par les soussignés THADDEUS NORRIS, WILLIAM S. MOUNT, of Philadelphia, WM. T. THROCKMORTON, of N. Orléans.

N. B. Toutes personnes endettées à l'ancienne société de W. C. & T. Norris, sont priés de payer leurs comptes à Messrs. Norris & Co. qui sont ... Nlle-Orléans, 16 juillet 1838. 19 juil—

EAU DE VIE, et genièvre, domestique, à vendre à des prix modérés par J. & L. GIRARD,

5 juin 13, rue Conti.

EAU-DE-VIE—10 demi-pipes vieille eau de vie "Cognac J J Dupuy" 5 demi-pipes eau-de-vie supérieure ... Seignette à vendre par J. BARTHET,

11 août 20, rue Toulouse.

SARDINES ET ANCHOIS—100 barillets de sardines de la Corogne en Saumure, et 11 barillets anchois à vendre par J. ROBERT & Co.

30 août—1m 47, rue Bienville.

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

SUCCESSION DE FRANCOISE BRASSENAT, f. c. l.

Vente par le Register des Testamens.

LE mardi, onze septembre 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, daté et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Françoise Brassenat, f. c. l. les esclaves après décrits, savoir:

PHILLIS, négresse âgée d'environ ... ans, ...

Et JULIENNE, ... d'environ vingt ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison, adonnée au marronage.

Conditions de la vente—comptant.

W F C DUPLESSIS,

11 août Register des Testamens.

N. B. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs pardevant Carlile Pollock not. pub.

Succession de Calderon.

MARDI, onze septembre 1838 à dix heures du matin, rue Craps, entre les rues St. Antoine et Bagatelle, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 25 Août 1838—j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession feu Benigne Calderon, les meubles meublants et autres effets appartenant à la dite succession.

Conditions de la vente—Comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,

30 aout Régister des Testamens.

SUCCESSION SHARP—Vente par le Régister des Testaments, le mercredi, douze septembre 1838, à 4 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu à ... encoignure des rues Condé et Ste Anne, les effets mobiliers dépendant de la succession de feu Nicholas Sharp.

Conditions de la vente comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,

30 aout Régister des Testaments.

SUCCESSION SAMBA f. l.—Vente par le régistre des testaments—le mercredi, trois octobre 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente, rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à l'encan à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage entre les héritiers de feu François Samba n. l., la propriété foncière ci après décrite, dépendant de sa succession, savoir:

Un demi terrain situé rue de Craps, entre les rues des Français et des Champs Elisées, faubourg Marigny, ayant trente pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française, se composant du dix pieds du terrain désigné sur le plan du faubourg Marigny par le no. trente huit, et de vingt pieds de terrain désigné sur le même plan sous le numéro trente neuf, lequel plan est déposé chez William Christy, notaire.

Conditions comptant.

W F C DUPLESSIS,

Régister des testaments.

N. B. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Seghers, notaire public

1er sept

SUCCESSION DE LAROCHE.

Vente par le Régister des Testaments.

LE lundi, premier octobre 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Pierre Delaroche, une certaine portion de terre, située dans la Paroisse d'Est-Bâton-Rouge, Etat de la Louisiane, sur les eaux de la rivière Comite, borné par des terres appartenant aux héritiers Dally et William Corain, conformément au plan qui en a été fait par William Darley, contenant treize cent douze acres équivalent à mille cent cinquante arpents, trois dixièmes.

Conditions: comptant.

W F C DUPLESSIS,

30 aout Régister des Testaments.

N. B. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur par devant Louis T. Caire not. pub.

SUCCESSION SHARP.

Vente par le Register des Testamens.

LE lundi, premier octobre 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Nicholas Sharp, les esclaves suivants en dépendant, savoir:

Un nègre nommé Charles, âgé d'environ 35 ans;
Un jeune mulâtre nommé Shedrick, âgé d'environ 15 ans;
Une négresse nommée Nancy, âgée d'environ 30 ans;
Une négresse nommée Grasiana, âgée d'environ 24 ans;
Et une négresse nommée Eliza, d'environ 35 ans.

Conditions de la vente: un tiers comptant, la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque sur lesdits esclaves jusqu'à parfait paiement.

W F C DUPLESSIS,

Régistre des Testamens.

N. B. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, par devant le sieur Horatio Davis, not. pub. 30 août

SUCCESSION RABASSA.

Vente par le Register des Testamens.

LE mardi, deux octobre 1838, à midi, en vertu de deux ordres rendus par la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue Saint-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Clémence Roquigny, décédée veuve de Joseph Rabassa, l'esclave ci après décrit, savoir:

Valsin, mulâtre d'environ vingt six ans, maçon ayant l'habitude d'aller marron.

Conditions de la vente: l'esclave Valsin payable un quart comptant, et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, par devant le sieur Boudousquié, notaire public W F C DUPLESSIS,

30 août Reg. des Testamens.

SUCCESSION CARTEY.—Vente par le Régister des Testaments—Le mercredi, dix octobre 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à l'encan à la Bourse de l'Arcade rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, pour compte de la succession de feu Charles Cartey, la propriété foncière ci après décrite, savoir:

Un emplacement, formant l'encoignure des rues Girod et du Cirque, au faubourg Ste. Marie de cette ville composé de deux lots de terre que le défunt a acquis de Dominique François Burthe, par acte du rapport de Félix de Armas notaire, en date du quatorze janvier 1835; le premier des dits lots de terre désigné sous le numéro un, a, mesure anglaise, vingt huit pieds huit pouces de face à la rue Girod, sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue du Cirque, le second lot désigné sous le numéro deux a vingt huit pieds six pouces de face à la rue Girod sur cent dix pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente—Moitié comptant, et l'autre moitié à un an de crédit, en billets divisés par coupons à la convenance de l'exécuteur testamentaire du défunt, avec hypothèque spéciale sur la susdite propriété jusqu'à parfait paiement, les dits billets portant intérêt à raison de dix pour cent l'an, s'ils n'étaient ponctuellement payés à leur échéance respective, sans pour cela autoriser l'acquéreur ou propriétaire du dit emplacement à en retarder le paiement.

W F C DUPLESSIS,

Régister des Testamens.

N. B. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur pardevant Carlile Pollock, notaire pub. 8 sept

RELIURE

AU REZ-DE-CHAUSSEE DE L'IMPRIMERIE DU PICAYUNE.

LES soussignés prennent la liberté d'annoncer à leurs pratiques, et au public en général, qu'ils ont transporté leur établissement au No. 72, rue du Camp, au rez-de-chaussée du Picayune, où ils sont prêts à exécuter tous les ordres qui leur seront faits.

Ayant reçu du nord un approvisionnement de papier et de matériaux de qualités supérieures, ils pourront entreprendre toutes sortes de livres. Ils offrent leurs services aux négocians et autres, qui désireraient des ouvrages de ce genre, et l'expérience de plusieurs années qu'ils ont acquise dans ce genre de travail, est un sûr garant de la fidèle exécution de toutes les commandes qui leur seront faites.

Des cartes, soit pour notaires, architectes et autres seront collées sur toile et vernies de la manière la plus propre, et dans le plus bref délai.

3 aout—6m BRONSEMA & HOWSON,

UNE BELLE CHEVELURE

EST de tous les ornemens, celui qui pare le mieux la figure humaine. Combien en la perdant, la physionomie change et s'empreint du sceau d'une vieillesse prématurée! On ose à peine se découvrir et un grand nombre évite la société dans la crainte de s'exposer aux rires et aux sarcasmes de leurs connaissances; le reste de la vie de ces personnes s'écoule dans la solitude. Enfin la perte même de la fortune ne remplit pas les cœurs généreux d'une jeunesse pensante que celle des cheveux. Pour parer à cet inconvénient, le BAUME DE COLUMBIA D'OLDRIGE arrête à la première application la chûte des cheveux et peu de bouteilles les remettent dans le même état. Il fait croître aussi les cils et les favoris, empêche les cheveux de grisonner, et leur rendent leur souplesse, les fait onduler en boucles gracieuses. Un grand nombre de certificats de personnes des plus respectables que produisent les propriétaires, démontrent l'efficacité du Baume d'Oldrige.

Lisez la Liste suivante:

Mr. Robert Walton ex-maire de Philadelphie a certifié de la haute réputation des messieurs dont les noms suivent après.

Les soussignés, par les présentes, certifions que nous avons fait usage du Baume de Columbia, découvert par J. Oldrige, et avons trouvé que non-seulement il empêchait les cheveux de tomber, mais les remettait dans leur état naturel.

W. Thatcher Sr.—Ministre Méthodiste.
Section st-George, No. 86, 6e rue Nord.
John P. Inglis—331 Arch st.
John D Thomas, M D—163 Race st
John S. Furey,—101 Spruce st.
Hugh Mccurdy—243 South 7th st.
John Gard Sr.—123 Arch st.

Les hommes âgés et ceux qui persistent à porter perruque pourraient peut-être n'en pas reconnaître toutes les qualités bienfaisantes, mais pourtant, il ne peut ... dans l'opinion du public, quand on sait que trois ... ont passé la cinquantaine et que les deux autres ont passé la trentaine.

Du Maire de la ville de Philadelphie, Etat de la Pennsylvanie.

Je, Robert Wharton, maire de Philadelphie, certifie par les présentes que je connais très bien Messieurs J. P. Inglise, John S. Furey et Hugh Mccurdy, dont les noms sont apposés au certificat ci-dessus, qu'ils sont des hommes respectables et de bonnes mœurs et que pleine et entière foi peut-être donnée à leur certificat.

En vertu de quoi, j'ai signé la présente et fait apposer le sceau de mon office.

ROBERT WHARTON, Maire.

PRECAUTION.—Observer que chaque bouteille du baume véritable a une couverture splendide, sur laquelle sont représentés les chutes du Niagara, le nom de l'agent, &c.

A vendre en gros et en détail, par Comstock & Co, seuls agents pour l'Amérique et Fletcher ... Maiden Lane ... New York, et par ... pharmaceutiques dans presque toutes les ... Aussi par Simmons, Bart & Co, Magasins ... Peignoust de Variétés, 70, rue de Chartres. 2 ...

TOILE à drap ... à vendre par E & J ANDREWS. 4 sept 50, rue du Camp

HUILE de spermaceti à vendre par E & J ANDREWS 4 sept

A VENDRE—10 à 20 quintaux de ... CLAY & CLARK, 102 rue Poydras

CIGARES de Principe et de la Havane ... [illegible]

ESPECES en demande par A S BARKER, 14 aout 53 1/2 rue Commune.

VENTES PAR LE SHERIFF

COUR DE PAROISSE—R & A. B. Bair vs Wm. H. Stetson—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu aux enchères du shériff rue d'Orléans, vis à vis le Théâtre Français dans cette ville, lundi, le dix-sept septembre courant à dix heures du matin,

Un assortiment composé de blanc de baleine, savon, plomb, balles, toile, thé, café, poivre, &c., saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant.

6 sept FRED. BUISSON, sheriff

Shinkle et Gaillon f. c. l. contre Edward Fanelly.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, mardi, le neuf octobre prochain, à une heure de relevé,

Un lot de terre, situé au faubourg Ste. Marie, rue Philippa, entre les rues Girod et Hevin, désigné par le No un, sur un plan tiré par J. Pilié et déposé en l'office de A. Ducatel dans le livre du plan comme No vingt, le dit lot ayant mesure américaine, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes, face à la rue Philippa, sur quatre vingt quinze pieds, onze pouces de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions comptant. FRED. BUISSON,

6 sept sheriff

COUR DE DISTRICT—James Hopkins contre Bernard Couvent h. c. l.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, vendredi le vingt huit septembre prochain à une heure de relevée,

Un nègre esclave nommé LITTLE JACK, âgé d'environ dix-sept ans—saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions: comptant.

25 août FRED. BUISSON, sheriff.

COUR DE DISTRICT—James Hopkins contre Valsin Lareche f. m. c.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, vendredi le vingt huit septembre prochain, à une heure de relevée,

Un nègre esclave nommé BEN MASON, âgé d'environ vingt cinq ans,—saisi dans l'affaire ci dessus. Conditions: comptant.

25 août FRED. BUISSON, sheriff.

COUR DE DISTRICT.—Pierre Boulé contre Pierre E Trastour—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, vendredi le vingt huit septembre prochain, à une heure de relevée,

Une portion de terre de forme irrégulière, désignée par le No. quatorze, située dans la prolongation du faubourg Jackson, en cette paroisse, ledit lot ayant, mesure française, environ deux cent dix neuf pieds face à la rue Jackson, trois cents pieds face à la rue Bernadotte, neuf pieds six pouces ou environ, face à la rue du Canal,—saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions: comptant.

25 août FRED BUISSON, sheriff.

COUR DE DISTRICT—Eugène Carraby contre L. U. Guennié—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, vendredi le vingt huit septembre prochain, à une heure de relevée,

Trois lots de terre faisant partie de l'habitation appartenant autrefois à David Olivier et J. Lombard Jr., désignés sur un plan tiré par B. Buisson, et déposé en l'office d'Octave de Armas, notaire public, comme Nos huit, neuf et dix de l'ilet No. huit, et mesurant comme suit, savoir:

Le lot No. huit, trente deux pieds face à la rue Barthélemy, sur cent dix pieds de profondeur;

Le lot No neuf, trente deux pieds huit pouces six lignes face à la rue Barthélemy, sur cent dix pieds de profondeur;

Et le lot No. dix, formant l'encoignure des rues Barthélemy et Casacalvo, trente et un pieds face à la rue Barthélemy, sur cent dix pieds de profondeur, saisi dans l'affaire ci dessus. Conditions: comptant.

25 août FRED. BUISSON, sheriff.

COUR DE DISTRICT—James Allen vs. Francis Hoey—Cour de Paroisse.—Caleb Newman contre L. Palmer.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu sur les lieux, Nouvelle Levée No. six, entre les rues Bienville et Douane, en cette ville, Vendredi le quatorze septembre prochain, à dix heures du matin,

Le contenu d'un magasin d'épiceries, dernièrement occupé par L. Palmer & Co. saisi dans l'affaire ci dessus. Conditions comptant.

30 août FRED BUISSON, shérif.

COUR DE DISTRICT—John W. Kent contre ses créanciers.—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu sur les lieux, rue Bienville, entre les rues Chartres et Levée, en cette ville, mercredi le douze septembre prochain, à dix heures du matin, le contenu du café et de l'hôtel connus sous le nom d'Hôtel de la rue Conti. Aussi le Bail de la dite maison; saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions: comptant. FRED. BUISSON,

28 août sheriff et syndic.

AUX PLANTEURS DE COTON.

LES soussignés offrent en vente la Presse à Coton dernièrement inventée par le Dr. Newell, de Grand Gulf, et manufacturée par Messrs James Wilson & Co, de Cincinnati. Ils peuvent prendre des ordres pour un nombre illimité de ces machines.

La vis de compression et la noix qu'elle reçoit, étant tournées d'une manière solide en fer, travaillant avec la plus grande justesse. La pression étant uniforme dans toute la longueur de la vis, il n'y a aucun risque qu'elle s'use ou se brise, la force et la facilité de compression sont au contraire remarquables. Un seul cheval suffit pour comprimer une balle de coton au degré que l'on veut atteindre.

Depuis l'invention de la Presse du Dr. Newell, beaucoup de changemens y ont été faits, le plus important est d'avoir donné une plus grand poids aux fers, ce qui a beaucoup augmenté le pouvoir de compression et rendu plus uniforme le travail plus facile et plus régulier. Un charpentier, ayant sous les yeux le plan de cette presse et sa description détaillée, peut en construire une. Suspendue aux solives de l'endroit où l'on nettoie le coton, la Presse ne prend que peu de place, sur tout si l'on emploie deux chevaux avec de courts leviers. On peut gagner beaucoup de temps et épargner beaucoup de travail, en faisant presser le coton en second étage de l'atelier, en ce que les emballeurs n'ont point à descendre.

La Presse du Dr. Newell donne aux balles une jolie forme et travaille avec tant de vitesse et de facilité que trois hommes peuvent presser vingt balles par jour.

Tout ceux qui voudront se mettre en opération, dans le voisinage de Grand Gulf et de Natchez, ont avoué qu'elle l'emportait de beaucoup sur toutes les autres en simplicité, force et durée, elle épargne le temps et la peine.

Prix des vis de compression et des fontes, sans les presses en fer forgé, $300, payables comptant, sur livraison, en y ajoutant ... la commission.

S'adresser à JUSTUS VAIRIN & Co.

26, rue Poydras.

N. B. On peut voir, à l'adresse ci dessus, le plan et la description détaillée de cette Presse.

17 juil—4 mois

LA société sous la raison Vergne & Co. pour la fabrication de plâtre de Paris, calciné, étant dissoute depuis le 1er courant, le public est prévenu que la fabrique située près des Chenaux Foley, ... Urquhart et Marigny, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co. ils continueront (sur une nouvelle échelle) la fabrication du plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypses provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront toujours supérieurs à ceux importés de New York; chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et sera vendu audessous du cour des plâtres importés. MM. les constructeurs plâtriers ou enduiseurs, sont priés de s'adresser à leur bureau, passage de la Nouvelle Bourse, encoignure St. Louis, ou au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 119, ils tiendront à leur magasin les cimens jaunes et gris hydrauliques, cimens romains &c des plâtres préparés pour l'engrais des terres, seront toujours à la disposition des jardiniers et des planteurs à des prix modérés.

Signature de la société pour la vente des plâtres J N DE POUILLY, T. DEPOUILLY & co.

Pour les constructions seulement.

13juil DEPOUILLY & DEPOUILLY.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE

En 20 Leçons.

M. VANNIER, Géomètre-arpenteur, ancien délimitateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative inédite pour enseigner à Lire le Français en 20 Leçons, offre de mettre cet admirable résultat en pratique soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts, tous les jours, depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, rue de Toulouse, 186, entre Bourbon et Dauphine.

Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville. 13 mai—6m,3pa

AVIS.

LES propriétaires des Drays et Tombereaux qui ont été arrêtés le 1er. courant, sont priés de venir les réclamer dans le plus bref délai, en payant les frais, sous peines desquels ils seront vendus quinze jours après la présente publication, conformément aux ordonnances du conseil de ville.

6 sept—3 D. LAMBERT, Collecteur.

UN billet de la somme de $51, ayant été perdu ou égaré depuis environ 13 à 14 mois tiré par Mr Fernandez Aquilar à l'ordre de Mr. Manuel Constant, la personne qui peut l'avoir trouvé est priée de le faire parvenir au soussigné.

DOMINIQUE LANATO,

6 sept—3 Encoignure Dumaine et Levée.

Avis aux Actionnaires de la Compagnie de la ville d'Alabama.

LES souscripteurs de cette compagnie sont notifiés qu'une assemblée aura lieu au ... de la Nouvelle ville, le 24 septembre 1838 (4e. lundi) à 4 heures de l'après-midi, afin qu'on leur soumette des affaires de grande importance. On désire qu'ils soient ponctuels à s'y rendre.

Par ordre des Directeurs,

4 sept—15 SAMUEL MORGAN, Sec.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Andrews & Brothers ont transporté leur magasin au No. 50 rue du Camp. 4 sept—3

AVIS—Les soussignés s'étant retirés des affaires de marchandises sèches dans lesquelles ils ont été engagés depuis plusieurs années, à New York, Huntsville et la Nouvelle Orléans, continueront leurs branches respectives d'une manière permanente, aux mêmes lieux et sous la même raison, à l'effet de conduire leurs affaires. Ceux qui leur doivent voudront bien venir régler leurs comptes. Ils paieront de suite tout ce qu'ils peuvent devoir.

ANDREWS & BROTHERS,

50, rue du Camp.

Noms des associés et leurs résidences:

J. J. Andrews, New York,
Z. Andrews, Nouvelle Orléans.
E. L. Andrews, Huntsville, Ala. 4 sept—3

RELIURE—Le soussigné a transporté son établissement de RELIURES au No. 84, rue de Chartres, où l'on exécutera avec promptitude toute espèce d'ouvrage qui lui sera envoyé.

14 août Wm. BLOOMFIELD.

PENDANT notre absence temporaire de cette ville, M. Edward William Fairman sera chargé de nos affaires et d'agir comme notre représentant légal.

9 aout JOHN & D. FREEMAN.

ART DE GRAVER SUR LA PIERRE

LES soussignés se chargent de ... sur pierre, tous les dessins, noms, ... chez eux, cachets ou sceaux, ... dernier genre. HYDE & GOODRICH,

15 juin 15, rue de Chartres

SANGSUES—10,000 sangsues de choix, en débarquement et à vendre en gros et en détail, à la Pharmacie. A. A. PEYCHAUD,

23 août No. 123, rue Royale.

SANGSUES—4,000 grosses sangsues à vendre à bon marché à la pharmacie de L. GAMOTIS,

5 juin 162, rue de la Vieille Levée, entre Ursulines et Hôpital.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOS. LECARPENTIER.

IL sera vendu jeudi, 13 septembre 1838, à 9 heures précises du matin, dans le magasin no. 26, rue de Chartres entre Bienville et Douane, en vertu d'un ordre de la cour de paroisse, daté du 27 août 1838, à la requête de A. Chopard, syndic de ses créanciers.

Toutes les marchandises composant le magasin du dit sieur Chopard, abandonnées par lui à ses créanciers, consistant principalement en:

Couvertures de laine, ordinaires et fines, assorties,
Coton écru 3-4 et 4-4,
Percalines assorties, croisées et unies,
Cabinets,
Sattinets,
Mérinos,
Circassiennes,
Mousselines laines,
Bas et 1-2 bas (coton et filoselle,)
Dentelles,
Franges,
Rubans assortis,
Schalls assortis et mouchoirs,
Soieries diverses,
Toile grise de Paris et d'Irlande,
Velours, Parapluies, et divers autres articles.

Conditions:—Toute somme au-dessous de $100 comptant, $100 jusqu'à $200, 60 jours de crédit, au-dessus de $200, jusqu'à $500, 4 mois de crédit, et au-dessus de $500, 6 mois de crédit, payables en billets endossés à satisfaction. 1er sept—2pa

PAR WM. FLOWER.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, daté 11 du courant, il sera vendu le Mercredi 19 de septembre prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, les deux nègres esclaves, savoir:

BILL, âgé d'environ 30 ans, charretier, et JACK, âgé d'environ 23 ans, charpentier, appartenant à la succession de feu Thomas Stockhouse.

Conditions comptant. 16 aout—6 1pa

IMPRIMERIE LITHOGRAPHIQUE.

Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville.

ON y exécute CARTES, PLANS et DESSINS, CIRCULAIRES de MARCHANDS, CARTES D'AFFAIRES et D'ADRESSES, de toutes sortes; BILLETS D'ENTERREMENT, ETIQUETTES d'APOTHICAIRES et de DROGUISTES, CHECKS de banque, Reçus de CHARRETIERS, &c. &c. &c.

Le tout imprimé et exécuté avec promptitude et à des prix modérés par

24juil HOUGUENAGUE, Directeur.

EN magasin et à vendre à des conditions avantageuses par WOOD & SIMMONS, No. 22, rue Poydras—20 caisses de vin, 150 paniers Champagne, 60 demi-pipes Madère de Sicile, 135 quarts pipes do, 45 quarts pipes vin de Porto à bas prix, 4 pipes vieux vin de Sherry, 50 barils eau-de-vie de pêche, 50 barils whiskey de Monongahela, 30 barils eau de vie du pays, 40 barils merise, 30 barils genièvre, 46 barils liqueurs assorties, 10 barils whiskey imitation irlandaise, 10 barils whiskey ordinaire, un assortiment de quincaillerie, 200,000 cigares américains, 300,000 do espagnols, 50 barils huile d'été, 50 barils espèce de térébenthine, 100 pièces toile d'emballage, 50 barils ciment, 50 caisses sauce poivrée, de plus un assortiment de roues de charrettes et drays, brouettes, etc

14 aout

Clay et Clark,

Fabricans de tuyaux de plomb.

No. 102, rue Poydras, Nelle. Orléans

Tiennent constamment en magasin un assortiment de Tuyaux de plomb, du diamètre intérieur de 3/4 de pouce à 3 pouces.

Aux prix les plus modérés 9 mars—6m1pa

Clay et Clark,

Plombiers de ...

No. 102, rue Poydras, Nelle. Orléans

Fabricans de tuyaux en plomb, cabinets privés et pompes de tout genre.

Etablissent les bains chauds, froids et douches d'après la meilleure méthode.

Plomb roulé au cylindre, tuyaux, &c.

Ils exécutent des commandes pour tous les Etats du Sud. 9 mars 6m1pa

LE soussigné offre à vendre, en débarquement de la Barque Caroliman, venant de Marseille,

100 0 livres gros sel,
300 barriques vin de Marseille, ...
21 demi barriques vin de Marseille,
128 caisses vin rouge de Médoc,
120 do. do Muscat,
3 do. do Madère fin,
20 do. d'Absinthe,
20 do. liqueurs assorties en bouteilles et en cruchon ou porcelaine.
100 paniers huile d'olive,
200 caisses vermicelle, macaroni (lazagne),
6 ... de 30 galons,
311 carreaux marbre, ... de 12 pouces carrés
26 ... eau de fleurs d'oranger,
30 barils crème de Tartre,
100 caisses salaison,
6 balles amandes cassées,
12 bar ... poudre verte,
30 balles de bouchons, 3 do ...
100 caisses savon bleu vif de Marseille,
300 livres saucissons,
10 sacs de diverses graines,
48 douzaines bas de soie,
1 caisse contenant 15 douzaines serrures,
20 balles ...

S'adresser sur la Levée, en face de la balle des gommes, ou rue vieille Levée, No. 169, entre Quartier Hôpital. PLAISENT JEUNE

21 aout—6 169, Vieille Levée

LES SOUSSIGNES ont en mains les articles suivants, qu'ils offrent à vendre à bon marché et à des conditions avantageuses

120 barriques ... de Malaga,
42 do do do,
150 do vin de Madère première qualité,
5 pipes genièvre de Hollande,
3 demi-pipes eau de vie française,
10 caisses de 25 douzaines chacune, eau de Cologne supérieure,
300,000 cigares espagnols,
216 caisses tabac de Tavendish, de différentes qualité,
40 caisses tabac naturel en feuille,
400 meules de la Nouvelle Ecosse,
100 balles toiles d'emballage de Dundée,
33 balles toile à voile,
76 balles toiles à drape,
100 barils plâtre calciné,
200 barils chaux de Boston,
50 douzaines balais,
200 caisses harengs fumés,
330 caisses savon de Goulde, No. 1.

J. A. BARELLI & Co,

7 aout 61, rue de la Commune

Samuel Slater Abraham Trier

SLATER & TRIER

Expéditeurs et négociants commissionnaires,

No. 40, rue Poydras,

NOUVELLE ORLEANS

REFERENCES,

Abijah Fisk, S. G. Blanchard, Mart M Shiff, A. M. Nathan, Kohn, Daron & Co, J. D. & W. Williams, Craggs, Wild & Co — Nouvelle Orléans
Thomas Vose, Roberts Brothers & Co — Boston
Leveret & Thomas, Von Puhl & M Gill — New York
Stanford & Davis, Glasgow, Shaw & Tatum — St Louis
S Rider & Co, Hawley, Fry & Dunlap, A. R. Skidmore — Alton
J. R. Marshall et Co, Pope, Davis et Co — Louisville
Irwin et Whiteman —Cincinnati
Moses Harris —Mobile

29 juin—3m

EN débarquement de la barque Joséphine, venant de Philadelphie, un très grand assortiment de drogues &c. à vendre à la pharmacie du soussigné et dans lesquelles se trouvent les articles suivants:

Panacée de Swaim,
Vermifuge du même,
Calomel anglais,
Poudre du cubèbe,
Encre à marquer le linge sans le secours de l'eau préparatoire ni de fer chaud,
Huiles essentielles assorties,
Plantes médicinales dito,
Huile de Macassar pour les cheveux,
Charpie anglaise patentée,
Colle de poisson de Russie,
Semences de colchique,
Bulbes dito,
Acide sulfurique,
Noir animal,
dito de fumée,
Couperose,
Potasse,
Rouge de Venise,
Ochre jaune,
Noix de Galle,
Mortiers de composition assortis,
Couteaux élastiques dito
Seringues à injonction patentées &c.

A. A. PEYCHAUD,

2 aout 123, rue Royale.

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du navire Elizabeth, venant de Bordeaux et d'importation récentes:

180 barriques de vin rouge de diverses qualités,
160 barils de vin blanc, Barsac et Sauterne,
150 sacs de sel,
50 barriques Madère de Marseille,
50 barriques vieille eau de vie,
1200 caisses de vin rouge de diverses qualités,
200 do vin de Sauterne et de Barsac,
20 do d'Hermitage blanc, premier cru,
100 do vin de Bourgogne Chambertin,
150 do fruits à l'eau de vie,
50 do absynthe suisse, 20 do kirsch de la Forêt Noire,
150 do liqueurs assorties, 40 do cerises à l'eau de vie,
300 paniers anisette fine et surfine,
40 caisses Muscat Frontignan,
200 paniers huile d'olive,
12 caisses fruits conservés,
100 paniers de Champagne,
100 caisses huile de Nice,
100,000 bouchons,
20,000 do à demi-jeannes, fins,
80 caisses eau de fleur d'oranger,
50 paniers guignolet,
20 caisses château Margaux, en 1/2 bouteilles,
50 do château Ségur, en 1/4 bouteilles,
50 sacs de café,
20 barils pots cassés,
500 dame-jeannes de 3 à 5 1/2 gallons,

24 juillet H. PALOC & DUFOUR

DROGUERIE.

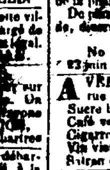

En débarquement du Carolina Augusta du Havre et à vendre par le soussigné,

Sirop antiphlogistique de C. Briant,
do pectorale de Lamouroux,
do do pointes d'asperges du Dr. Johnson,
do do do de Pelletier,
Elixir antiglaireux de Guillet,
Régénérateur universel de Franche Lebrune,
Pâte pectorale de Regnauld,
Pillule ... du docteur Frank,
Amandes ...
Clysopompe, seringues, bandages, ... et colonnes ... verrerie à l'usage de la pharmacie.
De plus diverses fleurs, ... acides, essences, &c. &c. &c.

P. CUSACHS.

No 9, rue St Pierre, face la Place d'Armes.

23 juin

A VENDRE par M. A. Cucullu, Lapeyre & Co, rue Toulouse, No. 37,

Sucre blanc et brun de la Havane,
Café vert do do
Cigarres Regalias, trabucos et autres de la Havane,
Vin vieux de Catalogne,
Sirop espagnol 4 sept

ALCOHOL from 34 to 36 degrees, always on hand and for sale at J. M. GIRARD, 13 Conti st

jun 5—

PRINCIPE and HAVANA CIGARS—A large and constant supply on hand, at low prices, for sale by J ROBERT & CO,

47 Bienville st

VENTES A L'ENCAN.

L. H. Mathieu & Co. contre leurs créanciers.

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 30 août 1838, et à la requête de ..., syndic de la faillite de L. H. Mathieu & co. il sera vendu le samedi 15 de septembre, ... heures du matin, dans le magasin, rue St. Pierre, ... rues de la Levée et Chartres,

Une quantité de Souliers, Brodequins, &c. ainsi que les étagères, comptoirs, &c. &c. ... dit magasin. le tout abandonné par les dits à leurs créanciers. Conditions: comptant.

4 sept—6

PAR BOUNY & GUINAULT.

Vente d'habitation pour opérer un partage.

IL sera vendu samedi, 15 septembre courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, UNE HABITATION située à environ 8 lieues de la Nouvelle Orléans, dans la paroisse Plaquemine, rive gauche du Mississipi, mesurant 8 arpens de face au fleuve, sur 80 arpens de profondeur, bornée par en haut par ... de Mrs. Lasseau ..., et par en bas par la propriété de Mr. Armant Dupré. Ensemble une maison de maître, cabanes à nègres, magasins &c. &c.

Cette habitation offre de grands avantages, le bois qui la couvre consiste principalement en frênes, cyprès &c., une bâtisse fort large où se trouve des emplacements commodes tant pour l'exploitation du bois de l'habitation que pour le bois de ..., qui y est très abondant dans la saison; un égout naturel produit par le bayou Lalourie rend cette terre cultivable à une grande profondeur et beaucoup plus loin que ... Cette propriété sera vendue sans aucune réserve, ayant lieu pour opérer un partage.

Conditions: $1000 comptant, l'acheteur assumera un billet de $1250 dû le 11 janvier 1839 et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque. 6 sept—9

Kloppenburg Ritter & Co contre leurs créanciers.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 24 juillet 1838 et à la requête du syndic de ladite faillite, il sera vendu le samedi 22 septembre prochain, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, les propriétés suivantes abandonnées par les dits insolvables à leurs créanciers.

1° Un ilet de terre à Bath.

Situé dans la paroisse de Jefferson en cet Etat et désigné par le No 16 et contenant 16 terrains ou lots No 1 à 16 inclusivement, les lots No 1, 2 et 3, mesurent chacun 30 pieds de face à Bath Avenue sur une profondeur de 120 pieds. Le lot No 4 forme l'encoignure de Bath Avenue et rue Second et mesure 30 pieds de face à la première sur 120 pieds de profondeur et face à la dernière. Le lot No 5 forme l'encoignure des rues Diana et Second et mesure 30 pieds de face à la Première sur 120 pieds de profondeur et face à la dernière. Les lots Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Diana, sur une profondeur de 120 pieds. Le lot No 12 forme l'encoignure de Bath Avenue et la rue Troisième et mesure 30 pieds de face à la première, sur 120 pieds de profondeur et face à la dernière. Les lots Nos 14, 15, et 16, mesurent chacun 30 pieds de face à Bath Avenue, sur une profondeur de 120 pieds, le tout mesure américaine.

2° Sept lots de terre.

Situés dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, en cet Etat, dont 3 desdits lots, sont désignés par les lettres K L et M de l'ilet M et les quatre autres lots par les Nos 6, 7, 11 et 12 de l'ilet L le tout d'après un plan dressé par L. Bringier, arpenteur général en date du 19 novembre 1835 et déposé en l'étude de G B Marks, notaire. Les lots K L et M de l'ilet M mesurent chacun 65 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à l'ancien chemin public par un plan joignant la rivière Mississipi, le lot M forme l'encoignure de l'ancien chemin public et la rue Washington. Les lots Nos 6, 7, 11 et 12, mesurent comme suit, le lot No 6 mesure 39 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Levée sur une profondeur de 125 pieds. Le lot No 7 mesure 37 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue Levée sur une profondeur de 125 pieds. Le lot No 11 mesure 37 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à l'ancien chemin public sur une profondeur de 125 pieds et le lot No 12 mesure 39 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à l'ancien chemin public, sur une profondeur de 125 pieds, le tout mesure américaine. Lesdits lots de terre seront vendus avec toutes les améliorations, droits, privilèges &c. qu'il y a ou peut y avoir sur lesdits lots.

3° Un ilet de terre,

Situé dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, en cet Etat, avec tous les droits, privilèges &c. y appartenant et désigné par le No 10 d'après un plan dressé par L. Bringier, en date du 19 décembre 1834, et annexé à un acte passé par devant T Seghers notaire, le 16 décembre 1834. Ledit ilet est formé par les rues Colapissa, Quatorzième et Hamilton Laurel Grove et mesure 305 pieds sur chacune desdites rues, tout mesure américaine.

4° Trois Ilets de Terre.

Situés dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, en cet Etat, ensemble avec tous les droits, privilèges, &c. y appartenant et désignés par les numéros 10, 12 et 31, d'après un plan dressé par L. Bringier, en date du 10 décembre 1834 et annexé à un acte passé devant Theo. Seghers, notaire, le 16 décembre 1834. L'ilet No. 10 est formé par les rues Treizième, Monroe, Colapissa et Léonidas, et mesure 305 pieds sur chacun de ces rues, l'ilet No. 12 est formé par les rues Treizième, Léonidas, Monroe et Quatorzième et mesure aussi 305 pieds sur chacune des dites rues, et l'ilet No. 31 est formé par les Treizième, Ney, Highland et Cambrera, et mesure aussi 305 pieds sur chacune des dites rues, le tout mesure américaine.

5° La moitié indivise

De 7 lots de terre, avec toutes les améliorations, droits, privilèges, etc., y appartenant, situés dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, en cet Etat, et désignés comme les lots ... de l'ilet L, et ... de l'ilet ... d'après un plan dressé par L. Bringier, en date du 10 novembre 1835, et déposé en l'étude de ... Marks, notaire. Les lots ... de l'ilet N, mesurent chacun 65 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à l'ancien chemin public entre les rues Bardett et Washington, sur une profondeur jusqu'à la rivière Mississipi, le lot M formant l'encoignure de ladite rue Bardett et l'Ancien chemin public. Les lots Nos. 4 et 5 de l'ilet L mesurent chacun 39 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Levée entre les rues Bardett et Washington, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles, et les lots Nos 13 et 11 du dit ilet L mesurent chacun 39 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à l'Ancien chemin public, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.

CONDITIONS DE LA VENTE: COMPTANT.

Actes de vente par devant Edw. Barnett, notaire, aux frais des acquéreurs. 21 août—1m,3pa

BAINS FLOTTANS,

Et école de natation.

Situés rue de la Levée, vis-à-vis la rue Mandeville,

PROPRETE, PLAISIR, SANTE

CET établissement est au complet et ouvert aux baigneurs. Tous les efforts que les propriétaires ont pu faire ... à la disposition ... pour assurer autant que possible l'agrément des baigneurs.

Les chambres à toilette ont maintenant des portes fermant à clé, et des échelles et des cordes préparées pour la sortie du bain; les baigneurs y trouveront toujours bon nombre de serviettes ...

Le tendelet qui jette un ombrage agréable sur le bain durant la chaleur du jour, ...

Les Omnibus qui roulent entre la rue du Canal et la presse à coton d'Orléans, passant tous les demi heures ...

Par abonnement, 25 billets pour $5 00
Prix d'un bain avec une serviette, 25

Les BAINS seront ouverts depuis 6 heures du matin jusqu'à dix heures du soir.

Ces bains offrent une profondeur d'eau graduelle de 3 à 7 pieds, formés par un bassin ... de 30 pieds sur 30 de large, protégé contre le courant du fleuve par une balustrade assez ouverte pour donner un libre cours à l'eau. 3 juil—

CHANGEMENT DE DOMICILE—L. Muh informe ses amis et le public qu'il a transporté son magasin de MONTRES ET DE JOAILLERIES, au No. 81, rue de Chartres, entre celles Conti et Bienville, où il tient constamment un bel assortiment de Montres et Joailleries. Il entreprend également de faire et de réparer toute espèce de Joaillerie et montures de diamants. Il répare, aussi, les montres et pendules, avec soin et promptitude.

L. MUH,

30 août—8,2pa No. 81, rue de Chartres.

A VENDRE—Une petite machine à vapeur et à moulin à maïs, avec tous ses appareux complets vendre à bon marché, s'adresser ... à JOSEPH LANDIS & Co,

14 août 14, rue Poydras.

AVIS est donné au public, que demande a été faite au bureau des directeurs de la Compagnie du Gaz et de Banque, pour le renouvellement du certificat No. 1, de soixante dix actions de ladite banque payées en plein, en faveur de Samuel Philipps & Lawrence Philipps, constitué sous la raison de Jonas Philipps & Sone, à Londres, ledit certificat ayant été perdu. 25 aout—8, de 8. 2pa

SUCCESSION DE CHARLES L. GARNIER.

AVIS est par le présent donné aux créanciers de cette succession de se faire connaître dans le plus court délai possible et de présenter leurs pièces à l'appui du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées. S'adresser à Mr. Armand Vienne, rue du Canal, à côté de la banque de Carrollton, au bureau de Gassier & Vienne, ou à Mr. Amédée Ducatel, notaire de la succession, à son bureau rue Royale, entre St. Louis et Toulouse. Ceux qui peuvent devoir à cette succession, sont priés, aussi de se faire connaître aux lieux ci-dessus désignés.

14 août—15

AVIS—Les soussignés, ont ce jour, formé une société pour les affaires de commission sous la raison de "Franklin & Henderson"; à la Nouvelle Orléans, et Henderson & Franklin, au Natchez Mississipi.

S. FRANKLIN,

5 juin—3m J. D. HENDERSON.

LE soussigné continuera les affaires de commission au No. 49, rue du Camp.

5 juin—3m HENRY O. AMES.

FABRIQUE d'Eaux Acidules Gazeuses, encoignure Dauphine et Hôpital, où l'on trouvera constamment préparées les Eaux de Seltz pour table et les Limonades Gazeuses pour rafraichissement.

11 mai—6m

M. ET Mme. SIMON, rue d'Orléans No. 49, en face le théâtre, ont l'honneur d'informer les Européens résidant à la Nouvelle Orléans, qu'on pourra se procurer dans leur maison et durant toute la saison d'été, les soins nécessaires pour prévenir les maladies de ce pays; que ceux malades y seront traités et soignés par des personnes créoles, qui sont à même d'arrêter promptement les progrès du mal. On pourra aussi ... choisir un autre médecin que celui attaché à l'établissement.

Le premier mois est payable d'avance. 1 mai3m

MR. L. DUPERRON, Dentiste, rue Condé No. 50, encoignure Dumaine et Condé; continue à exercer sa profession et peut être consulté tous les jours de 9 à 3 heures. 7 aout

LES propriétaires de la ville de Lafayette, afin d'éviter des frais, sont priés de se rendre près du trésorier de ladite ville pour payer leurs taxes, attendu qu'on ne leur en fera plus la demande. Son bureau est ouvert tous les jours depuis 11 heures du matin, jusqu'à deux heures de l'après midi, rue de la Levée entre les rues Ste Marie et St. Andrew.

P. DELAHOUSSAYE,

11 aout—30 Trésorier

LE soussigné vient de recevoir par le navire E M du Havre, cravattes en satin longues, carrées, cravattes de soie en couleur, en fil d'écosse, gants en peau et fil d'écosse, parapluies, bretelles en gomme élastique, suspensoirs en fil et en soie, ... en gomme, foulards, ... de différente nuance. LOUIS BARBARIN,

30 aout—15, No. 100, rue Chartres.

LE soussigné ne se rendra pas responsable, soit comme individu soit dans sa capacité officielle pour toute dette contractée, à moins qu'elle ne soit approuvée par lui.

GEORGE MERRICK,

Chef Ingénieur du Rail-Road de la Nelle Orléans,

25 aout—

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS.

DES propositions seront reçues au bureau de cette compagnie, jusqu'au 1er octobre prochain, pour la location de la salle de bal d'Orléans et de ses dépendances. Le locataire ... terme de 1, 3 ou ... ans, commençant le 1er novembre prochain.

Par ordre de la Direction.

30 août— L. A. DUREL, secrétaire.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district Judiciaire—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent: Salut—Attendu que J. H. Field ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour et l'a fait enregistrer le 31me jour de juillet de 1838, pour un avis conformément à un ... de l'Etat de la Louisiane, intitulé, "Acte ... titres des acquéreurs aux ventes ...", approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit ..., et toutes les personnes intéressées sont priées ... au nom de l'Etat de la Louisiane et ... premier district Judiciaire, ... de la propriété ... défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'exécution, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou par une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue par le shérif samedi, le 3ème jour d'août de l'année 1838, en vertu d'un décret de cette cour, rendu le 10me de février de l'année 1838, dans l'affaire de J. H Field contre Chs. W. Zampel no 15,418 du docket de cette cour, à laquelle vente le dit J. H. Field s'est rendu acquéreur pour le prix de $4,800.

Description de la propriété d'après le ... ci-après, savoir:

Un certain lot de terre situé, dans le faubourg ..., désigné par le no. 19, mesurant, ... cinquante un pieds de face ... la ligne qui le divise du lot no. 18, cent dix huit pieds dix pouces sur la ligne qui le sépare du lot no. 20 et cinquante un pieds ... de fond.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la cour susdite, ce 7 août 1838.

Signé P. LEBLANC,

11 aout—10 3pa député greffier.

P. D. Dalmau contre ses créanciers, pour un atermoiement.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Il est ordonné que les créanciers de J. B. Dalmau soient notifiés d'avoir à comparaître pardevant Mr. Théodore Seghers, notaire public, le jeudi 13 du courant, à dix heures du matin, à l'effet de prendre en considération la demande dudit Dalmau, pour un atermoiement; et en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Par ordre de la Cour, ce 1er septembre 1838.

P. LE BLANC.

4 sept—3,3pa Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge, 4 septembre 1838—Pierre Gettin contre ses créanciers—Sur motion de Mr R. Rouvert, avocat de l'insolvable, ... à la Cour qu'il y a ... de date dans le jour de l'assemblée des créanciers de l'insolvable, pour le 3 de ce mois, pardevant M. Ed. Barnett, not. pub., il est ordonné que la dite assemblée ait lieu pardevant le dit notaire, le lundi 17 du présent mois de Septembre 1838, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit insolvable, et qu'en même temps toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses propriétés soient suspendues.

Extrait des minutes—Bureau du greffier, 4 septembre 1838. J. OLLIE,

6 sep. 3 Député greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District pour le premier District Judiciaire—Il est ordonné que les créanciers de Charles Fothe comparaissent en pleine Cour, le samedi 29ème jour de septembre prochain, à 10 heures du matin, afin de déduire les raisons, s'il en ont, pour lesquelles ledit pétitionnaire n'obtiendrait pas le bénéfice des lois passées pour venir au secours des débiteurs insolvables détenus. Et en même temps toutes poursuites contre la personne et biens dudit insolvable sont suspendues.

MM. Elmore et King sont nommés pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de ladite Cour, ce 31ème jour d'Août 1838.

J L LEWIS, greffier.

1er sept—4pa

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nelle Orléans—Présent l'hon Ch. Maurian, juge—No. 11,160—George Green contre ses créanciers et les créanciers de Lincoln et Green. La cession de biens par le pétitionnaire est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de Lincoln et Green, et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers ainsi que de ceux de Lincoln et Green, ait lieu en l'étude de Félix Grima, notaire public, le mardi 2 d'octobre prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et sur celles de Lincoln et Green; et qu'en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés et les propriétés de Lincoln et Green soient suspendues. Il est de plus ordonné que Geo. Eustis soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour, bureau du greffier, Nelle-Orléans, le 29 août 1838. J. OLLIE,

30 août—15 Député greffier.

Municipalité No. 2 de la ville de la Nelle Orléans contre un Terrain situé et formant l'encoignure sud est des rues Poydras et Philippa, et mesurant 27 pieds un pouce de face à la rue Poydras sur 113 pieds trois pouces de profondeur et face à la rue Philippa, dont les propriétaires sont inconnus.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Thos. N. Morgan, juge de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'ai saisi provisoirement un terrain situé et formant l'encoignure sud-est des rues Poydras et Philippa, et mesurant 27 pieds un pouce de face à la rue Poydras sur 113 pieds trois pouces de profondeur et face à la rue Philippa, et toutes les personnes ... intéressées sont par les présentes ... d'avoir à comparaître par devant ladite honorable Cour dans les quinze jours qui suivront la première publication de cet avis, pour répondre à la pétition du plaintif, réclamant $76 32/100 avec huit pour cent d'intérêt par an ...

Nouvelle Orléans, 5 septembre 1838

6 sept B BEAUREGARD, marshall.

COUR DE DISTRICT—La Municipalité No Deux vs E W Ripley, le même vs. Dr. Cullen. Le même vs Un lot de terre situé au Nord de la rue ... Nelle Levée.—... par le présent donné aux dites personnes intéressées d'avoir à comparaître dans le délai ..., pour répondre à la pétition enregistrée dans cette affaire, et maintenant au bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, dans le cas contraire jugement sera rendu par défaut, et la propriété ci-dessus sera vendue pour satisfaire le montant de la demande.

6 sept FRED. BUISSON, shérif.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Etienne Richard.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par N. B. Le Breton, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre les mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour.

W F C DUPLESSIS,

8 sept Register des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que John Kingwill, a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans afin d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu William Carlisle, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour,

W C DUPLESSIS,

4 sept Régister des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Jean Baptiste Chiquelle, avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John Winthrop, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour,

4 sep W. F. C. DUPLESSIS, Rég des Testa.

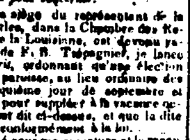

PROCLAMATION

E. D. WHITE,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Au juge de la paroisse St. Charles et à tous ceux que cela peut concerner.

ATTENDU que le siège du représentant de la paroisse St Charles, dans la Chambre des Représentans, de l'état de la Louisiane, est devenu vacant par la résignation de F. B. Trépagnier, je lance conséquemment ce writ, ordonnant qu'une élection soit tenue dans la dite paroisse, au lieu ordinaire des élections, le vingt-cinquième jour de septembre et les deux jours suivans, pour suppléer à la vacance occasionnée comme il est dit ci-dessus, et que la dite élection soit conduite conformément à la loi.

(L. S.) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, ce trentième jour d'Août dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent trente huit, et la soixante-troisième de l'Indépendance des Etats-Unis.

(Signé) E D. WHITE.

Par le Gouverneur:

(Signé) W. C. C. CLAIBORNE,

1er sept Secrétaire d'Etat.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Collège Jefferson,

Paroisse Saint Jacques, le 1er Août 1838.

LES soussignés comité des bâtisses du dit Collège donnent avis qu'ils recevront jusqu'au 1er Septembre prochain, des propositions cachetées pour la confection de 700 milliers de briques pour l'usage du collège, de 9 pouces de long 4 3/8 de large et 2 5/8 d'épaisseur. Ces briques devront être faites sur la batture en face du collège, et la terre dont on se servira, ne pourra être prise à une distance moindre de cinquante pieds de la Levée existante.

La livraison se fera par 100 milliers à la fois, déposées et cordées au bord ... en face du collège, et de manière à ce qu'on puisse les compter ... le paiement sera fait à chaque livraison de cent milliers reçue et acceptée par le comité; bien entendu que les briques seront entières et de première qualité. La première livraison se fera au premier mars ou plus tôt s'il est possible, et les suivantes au fur et à mesure que les ... demanderont, ... Juin suivant.

Le même comité recevra également des propositions pour la fourniture de 100 milliers de ... 21 pouces de long sur 6 pouces de large ... bardeaux forment le pied de largeur, et la livraison ... sera faite au collège, le 1er. mars prochain.

JOHN S. DAVID, } Comité des
7 aout 5,1pa J. X. CANTRELLE, } Bâtisses.

ON DEMANDE—Immédiatement pour aller au Texas, une femme de chambre, deux blanchisseuses, deux garçons de 12 à 15 ans, pour aller à Galveston, Texas, et auxquels on donnerait des salaires libéraux. Il est inutile de se présenter sans être muni de bonnes recommandations. Pour les conditions s'adresser à

WALKER, KNIGHT & CO,

14aout No 26, rue de la Nelle. Levée

POMPE ROTATOIRE.

A VENDRE cinq de ces pompes, par Long et Grivot, No. 12, rue Poydras. Ces pompes sont faites d'après un nouveau principe. Indépendamment des usages ordinaires d'une pompe, peuvent servir comme pompe à feu, au moyen d'un tuyau qui peut s'y adapter. La force d'un seul homme suffit pour lancer l'eau sur le toit de l'édifice le plus haut, et on peut les disposer de manière à ce qu'elles soient toujours prêtes pour incendie, dans toute espèce de maison.

Le public est prié de vouloir bien examiner cette précieuse machine. 7 juillet

LETTRES de change sur New York, à 60 jours de vue, ... à vendre par J. ROBERT & Co. 47, rue Bienville.

PORK—... barrels ... pork, for sale by ... [illegible]

[illegible] ... ZACHARIE & CO, 83, rue de la Douane

Pour Velasco et Galveston Texas.

Devant partir samedi, 15 sept., à 10 heures du matin.

Le steamer COLUMBIA, doublé et chevillé en cuivre, commandé par le capitaine Andrew Moore, partira positivement ... pour Brasoria, Columbia et Quintana ... et peuvent être assurés que ce bateau sera ponctuel dans ses voyages.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements garnis, pour 100 passagers de chambres, et 100 sur le pont, s'adresser à bord ou à JAMES REED & Co. 88, rue de la Commune.

N. B. On ne prend de fret que pour Galveston ... et aucun fret ne sera reçu après le 14 du courant.

Aucune chambre ne sera retenue à moins que le passage ne soit payé d'avance.

Le régistre pour inscrire les noms des passagers est déposé au bureau no. 88, rue de la Commune.

On ne prendra en paiement que des billets des banques de la Nouvelle Orléans. 8 sept.

POUR ST. LOUIS, ALTON, et tous les ports intermédiaires,

Le beau bateau neuf et fin marcheur LITTLE RED, capitaine Kennedy, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au bout de la terre de la Commune, ou à SENNET & HAWTHORN,

4 sept 63, rue Gravier.

Partira régulièrement pour les Attakapas et les Opélousas.

Le steamer GALINIAN, ... partira de son village Indien situé à trois lieues dans le Bayou Plaquemines, tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opélousas tous les Jeudis à midi, pendant la saison des eaux basses—Les passagers trouveront toujours chez M. J. Ordlon des voitures pour les transporter, et des waggons pour leurs bagages ou marchandises.

4 aou FOLLAIN, BELOCQ & DEJELOS.

A VENDRE.

Le superbe bateau à vapeur MERCHANT, ayant été complètement réparé, sera prêt à mettre en mer dans peu de jours. Ce bateau est doublé et chevillé en cuivre, et à une bouilloire en cuivre et une superbe machine. Ses emménagemens étant spacieux et bien disposés pour tous les rapports. Pour plus amples informations, s'adresser au ... Gregory Byrne, où il est actuellement amarré, ou à

31 août—15 MAUNSEL WHITE & Co. rue Gravier, No. 26.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurent, fera ..., pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin, et du Bayou Sarah, tous les mercredis, à la même heure.

22 ... J. S COLLA, Agent.

POUR LA BAIE ST. LOUIS, Passe Christian, Biloxi et Pascagoula.

Le steamer GIRAFFE, à basse pression, ... partira pour les ports ci-dessus tous les mercredis et samedis matin, immédiatement après l'arrivée du chars de 7 heures. Il sera de retour au rail road tous les jeudis et lundis. Le public peut être assuré de cette grande ponctualité. Pour passage, s'adresser au

14 août CAPITAINE SWILER.

PROSPECTUS.

CODE DE PROCEDURE DE LA LOUISIANE.

E. JOHNS & Co. ont maintenant sous presse une nouvelle édition du code de procédure de la Louisiane, avec annotations et révisé par Monsieur Wheelock S. Upton, membre du barreau de la Nouvelle Orléans.

Les amendemens faits de tems en tems par la législature de cet Etat, seront publiés en entier au bas de chaque article ainsi amendé.

Des renvois seront faits au code français de procédure quand cet ouvrage pourra donner des éclaircissements sur le texte de celui de la Louisiane, comme aussi à des articles du code civil de cet Etat ... de procédure, et toutes les lois ... un renvoi sera fait à celle au bas de l'article dont il sera question.

Cet ouvrage sera imprimé sur du papier et avec des caractères semblables à ceux de la nouvelle édition du code civil, ...

Les éditeurs feront tous leurs efforts pour que cette édition corresponde avec l'importance de l'ouvrage et soit digne du patronage du Barreau de cet Etat.

Il sera prêt à être distribué dans tout le courant du mois de janvier prochain: on peut souscrire dès à présent, à raison de dix piastres chaque exemplaire, ... trois piastres payable d'avance, chez les soussignés.

1er sept—2m E. JOHNS & Co.

CODE CIVIL DE LA LOUISIANE.

CET ouvrage, attendu avec tant d'impatience, aurait dû paraître le premier du courant, mais le temps et les soins requis pour en corriger l'édition typographique demandant un peu plus de délai, ... de rendre ce livre à tous les rapports digne de la nombreuse liste de ses souscripteurs ..., nous avons dépassé les frais ... destinés primitivement, mais malgré le grand travail additionnel ..., il sera prêt à être livré le 10 octobre prochain ou avant. La liste de souscription restera ouverte jusqu'au 1er octobre, (à raison de 15 piastres chaque exemplaire, dont cinq piastres payables d'avance); passé ce temps, ... le prix en magasin en sera ... invariablement. E JOHNS & CO.

Encoignure des rues St Charles et Commune.

6 sept—1m

$2,000

DE RECOMPENSE.

CETTE somme sera payée par moi à la personne qui me fera connaître qui a mis le feu à mon Moulin à Scie, situé dans la 3me Municipalité, et qui appartenait ci-devant à M. Martin Durable, dans la nuit du 1er au 2 courant.

Je promets ... à la personne qui me donnera l'information que je demande, de taire son nom, si elle le désire, pourvu qu'elle me fournisse les preuves nécessaires pour faire convaincre le ou les coupables.

4 sept—6 Wm. DEBUYS

PASSAGE DE LA BOURSE OU EXCHANGE PLACE.

AVIS est par le présent donné, à toutes personnes y intéressées, que les commissaires nommés pour remplir certains devoirs relativement au prolongement du Passage de la Bourse ou Exchange Place, de la rue Bienville à celle de la Douane, dans le premier district de la première municipalité de la Nouvelle Orléans, ont terminé leur estimation et assessement, tant des pertes et dommages soutenus par les parties intéressées dans les terres et édifices requis pour le dit prolongement, que des bénéfices et avantages reçus par les propriétaires et parties intéressées dans les propriétés adjacentes, et qu'ils ont déposé leur certificat de leur rapport au bureau du greffier de la Cour de Paroisse, pour l'inspection de ceux que cela peut concerner, et que s'il y a des objections à ce rapport, elles devront être faites spécialement par écrit et enregistrées au greffe de ladite Cour, sous dix jours après la première publication de cet avis.

ET AVIS EST DE PLUS DONNE PAR LE PRESENT, que le rapport desdites estimations et assessements sera présenté à la Cour de Paroisse de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, pour être approuvé et confirmé le mardi, deuxième jour d'octobre 1838, ou aussitôt après que les avocats pourront être entendus.

ANTHONY RASCH, }
F. J. TRICOU, } commissaires
H. C. CAMMACK, }

Les propriétés estimées sont l'Exchange Place et passage de la Bourse, et les propriétés sur les rues transversales. Voici les noms des propriétaires des propriétés estimées, autant qu'ils sont connus aux commissaires

Allain & Trémoulet	John Labadie
D F. Burthe	M. Lizardi & Co
E. L. Besnard	... Lepradais
La Banque d'Orléans	John McDonough
Mandall Coxall	Veuve Mittenberger
Edward Chapman	Stephen McNeil
J. Dusseau	E. Marceau
Veuve Delachaise	Le Merchants' Exchange
Madame Dimitry	Alonzo Morphy
A. & J. Denniston & Co	S. W. Oakey
George Eustis	Levi Pierce
Louis Foucher	J. Pilié
Seaman Field	Louis Pilié
Gasquet & Co	Dr. ...
R. Gorming	..., de W Rodgers
Harrisson, Clegg & Co	Les héritiers de S ... Slocomb
Kain & Stroud	Pierre Soulé
La banque de l'Union	Valsin Vignaud
Les héritiers de G Vance	J. K. West
L. G. ...	Edmund ...

Mme. ... née Masson.

La Banque des Améliorations 30 aout—9

Mairie de la Nelle Orléans.

Conseil de la Première Municipalité.

Séance ... du 30 août 1838.

Art. 1. A dater du dix septembre prochain, il sera du devoir du gardien ou des gardiens des cimetières dans cette municipalité d'exiger un certificat signé par le médecin licencié ou par le coroner ... conjointement avec le commissaire du quartier dans lequel le décès aura eu lieu spécifiant la date du décès, le nom, l'âge, le lieu de naissance, le sexe, la couleur, ainsi que la cause du décès du corps ainsi porté au dit cimetière pour y être enterré.

Art. 2. Le dit certificat sera dans tous les cas délivré par la personne ou les personnes portant au cimetière un corps ou des corps morts et le gardien ne devra dans aucun cas recevoir aucun corps ... pour y être enterré à moins d'avoir préalablement obtenu le certificat ci dessus mentionné.

Art. 3. Il sera du devoir du gardien de tout cimetière d'inscrire chaque jour dans un régistre tenu à cet effet tous les détails obtenus au moyen des certificats relatifs aux corps qui auront reçu la sépulture, également de fournir chaque mois un rapport au maire de cette ville, contenant un état des noms, lieux de naissance, âges, dates et causes du décès, sexes et couleurs des corps ainsi enterrés, ainsi que des noms des médecins ou autres personnes qui auront signé les certificats.

Art. 4. Une amende de dix piastres sera imposée à toute personne apportant un ou plusieurs corps au cimetière pour y être enterrés; dans tous les cas où le certificat ci dessus mentionné ne sera point fourni.

Art. 5. Tout gardien de cimetière sera autorisé dans le cas ci dessus mentionné à s'emparer du cheval ou des chevaux ainsi que du corbillard ou autre voiture portant le corps et devra les garder en sa possession jusqu'au paiement de l'amende ci dessus prescrite.

Art. 6. Le maire est et demeure autorisé à faire publier dans toutes les gazettes de cette ville, en anglais et en français la présente ordonnance pendant l'espace de dix jours.

... PAUL BERTUS, Recorder.

Approuvé le 3 septembre 1838. ... C. GENOIS, maire.

Pour ... THEARD, jr. secrétaire.

... du 3 septembre 1838.

... relative aux cimetières ... soit amendée de manière à ... dans l'art. 1er "le 1er octobre prochain" ...

... amendement sont fait à l'article 6 de la ...

PAUL BERTUS, Recorder.

Approuvé le 5 septembre 1838. C. GENOIS, maire.

Pour copie conforme. THEARD, jr. secrétaire.

Nota. ... le Courrier de la Louisiane et le Commercial Bulletin sont invités à publier la présente ordonnance, pendant dix jours et présenter leurs comptes au maire.

CABOTAGE.

PAQUEBOTS POUR NEW YORK

(Nouvelle Ligne.)

Devant partir ponctuellement tous les 10 jours pendant la saison, chargés ou non.

Navire Orléans, capt. S. Sears,	599 tons,	27 Nov
Navire Alabama, capt C C Berry,	474 tons	11 Dec
Navire Arkansas, capt E S Denis,	627	25 Dec
Navire Saratoga, capt W Hathaway,	542 tons	8 Jan
Navire Nashville, capt D Jackson,	580	22 Jan
Navire Kentucky, capt J Bunker,	600	5 Fev

Les navires ci dessus sont de première classe doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtimens seront toujours remorqués tant en descendant ou en montant le Mississipi. Ils ont des appartemens parfaitement meublés, et leurs tables seront toujours servies des meilleures provisions.

Le prix des passagers à la chambre est de $90, sans les liqueurs; les officiers et l'équipage ne boivent que de l'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou

H. O. AMES,

No. 49, rue du Camp.

Ces navires ne seront pas responsables des casses, ..., des paquets ou objets à ... qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens. 6juin—3

POUR PHILADELPHIE,

(ligne de Hand)

Le brick paquebot SWAN, capitaine Snell, est prêt à recevoir un chargement pour le ... partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue de l'Hôpital ou à

4 sept JAMES D DENEGRE, 16, rue de la Douane

POUR CHARLESTON.

La belle goëlette fine voilière, classée A1 IMPERIAL, capitaine Parlow, partira ... le 22 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à J. A. BARELLI & Co

27 aout 61, rue de la Commune

POUR CHARLESTON.

Si l'on trouve suffisamment de fret, un brick superbe, classé A. 1, ayant déjà une partie de son chargement engagé pour le port ci-dessus nommé, partira sans délai. Pour le reste du fret ou pour passage s'adresser à

L. H. GALE,

14 aout 23, rue de la Commune.

POUR LA BAIE ST. LOUIS.

Les soussignés expédieront régulièrement ... semaine, deux goëlettes pour la Baie St. Louis. Pour fret seulement, s'adresser à

W E & R MURPHY,

27 juin 126, Vieux Bassin

PORTS ETRANGERS.

POUR LA HAVANE.

La goëlette WILLIAM & MARY, capitaine Taylor, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu; pour le reste du fret et passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co,

4er septembre rue Toulouse, No. 19.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier, classé A. 1. HOBERT, capitaine Selden, partira sous peu pour le port susdit. Pour fret de 250 balles de coton, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

LEVI H. GALE,

14 aout 23, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

Le navire fin voilier A 1 GLOBE, capitaine Oliver, partira sans délai. Pour passage seulement, ayant d'excellens emménagemens, s'adresser à

L. H. GALE,

9 sept 23, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.

La barque fine voilière A 1 LAURENS capt Merrill, partira sans délai. Pour passage seulement, ayant d'excellens emménagemens, s'adresser à

L. H. GALE,

9 sept 23, rue de la Commune

ON a besoin de louer—Deux bonnes goëlettes, ne tirant pas plus de 8 pieds lorsqu'elles sont chargées, pour aller d'ici à la baie d'Atchafalaya et prendre un chargement de chêne vert pour New York, ou Boston. Les navires de cette dimension seront ... immédiatement

WOOD & SIMMONS,

28 août 22, rue des Magasins

A VENDRE OU A FRETER.

La goëlette GENEVA, doublée et chevillée en cuivre, est prête à se mettre en mer. Pour les conditions, s'adresser à J. M. DE MIRANDA,

30 aout 113, rue Bourbon

A VENDRE OU A FRETER.

La goëlette CORA, doublée et chevillée en cuivre, est prête à prendre la mer. Pour les conditions, s'adresser à J M DE MIRANDA,

30 aout No. 113 rue Bourbon

A FRETER OU A VENDRE.

Le beau brick JANE, capitaine John E. Allen, en parfait état et prêt à recevoir un chargement. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le magasin triangulaire, ou à J. W. ZACHARIE & Co.

21 aout 83, rue de la Douane.

A VENDRE OU A FRETER.

La belle et solide goëlette Walter Witch, capitaine Dupuy, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co.

14 aout rue Toulouse, No. 19.

A VENDRE OU A FRETER.

La goëlette MEXICO, doublée et chevillée en cuivre, du port de 900 barils. S'adresser à JOHN CROSBY,

16 aout 35, rue du Camp

A VENDRE.

La goëlette fine voilière LIBERTY, doublée et chevillée en cuivre, pouvant porter environ 525 barils, construite dans le ... de Mathew Virginia, avec de bons matériaux, elle est très bien pourvue et est amarrée au bout de Bienville ... Pour les conditions, s'adresser à

LEGENDRE & BERNIAUD,

16 aout 37, rue St. Louis.

BANQUE DES AMELIORATIONS.

DES propositions pour la location de la Buvette du Vestibule et Chambre de Lecture de la Bourse de Cité, rue St. Louis, seront reçues au bureau de banque de cette institution, jusqu'au lundi 17 septembre.

Par ordre de la Direction.

1er septembre J H RABOTEAU, caissier.

BANQUE DES NEGOCIANTS

Nouvelle Orléans, 27 août 1838.

CETTE banque tire des checks à vue, sur la banque des Etats-Unis à Philadelphie.

28 aout— W. W. FRAZIER, caissier

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

CHECKS sur New-York, à vendre par cette Institution.

30 aout A BAUDOUIN, caissier.

CAFE MOULU de qualité supérieure, de la fabrique de l'Aigle, par Jayme Pigrau, ville de Lafayette. Pour la commodité du public, il en tiendra en vente aux heures du marché, ... de cette ville. 30 aout—5

CIGARES en magasin, et à vendre par le soussigné. 300,000 cigares de la Havane, trabucos, canons, et de grandeurs ordinaires; 30 barils cigares de papier. J. M. DE MIRANDA,

30 aout No. 113, rue Bourbon.

Mairie de la Nouvelle Orléans.

CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombremens quelconques sur ... wharfingers, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendus à l'encan sur les lieux le samedi de chaque semaine, à 5 heures de l'après midi, par F Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.

10 mai D. PRIEUR, maire.

Mairie de la Nelle Orléans.

CONFORMEMENT à une résolution du conseil de la première municipalité, avis est donné qu'à dater du 15 du courant, il sera défendu de jeter des animaux morts ailleurs que dans le prolongement de la rue St. Louis, audelà du ... No. 2, sous les peines prévues par les ordonnances relatives à cet objet. Le 5 septembre 1838.

6 septembre C. GENOIS, maire.

NOURRICE—Une dame veuve, qui a un enfant de sept mois désirerait se placer dans une maison comme nourrice. S'adresser au bureau de cette feuille. 29 aout

ON demande à louer dans le voisinage de la rue du Canal, une maison assez ... pour une famille assez nombreuse, et dont le rez-de-chaussée pourrait servir de classe pour une école.

S'adresser au bureau de ce journal. 1 sep—6

LA société existant sous la raison de Dutillet & Delery, étant dissoute d'un commun accord, Mr. Dutillet continuera le même genre d'affaires sous la raison de Dutillet & Faurès. Leur office se trouve dans le passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti.

1er. sept—6

$100 DE RECOMPENSE.

LA récompense ci-dessus sera payée à quiconque fera découvrir la personne ou les personnes qui ont brisé la ... de la paroisse Jefferson, dans la ... et ont fait évader ... W. Stewart, qui y était ... pour dettes.

... MANUEL L. GARCIA, Shériff de la paroisse Jefferson.

A VENDRE—Une certaine quantité d'Ilets situés dans la Commune de Mandeville; les Ilets mesurent au pieds français cinq cents pieds, sur quatre cents ... l'élévation du sol, est d'au moins vingt pieds au dessus du niveau du lac, ils sont séparés par différentes ravines, et par le grand et le petit Castine Bayou. Le prix de chaque ilet est de trois cents piastres, à des termes avantageux. Les personnes qui désireraient visiter ces ilets, peuvent s'adresser à Mr J. Coquillon, résidant à Mandeville.

18 juin—3m B. MARIGNY

ALCOHOL de 35 à 36 degrés, constamment à vendre chez J. & L. GIRARD, 13, rue Conti.

SANGSUES.

REçu par le navire ... Mary, un assortiment de belles SANGSUES, à vendre ... en détail, au Dépôt de la rue du Quartier, No. 28, entre les rues Condé et Vieille Levée.

Sangsues Sangsues.

30,000 sangsues de bonne qualité, à vendre en gros et en détail, à bas prix par P. CUSACHS

7 juin Pharmacien No 5, rue St. Pierre ... de la Place d'armes

CLOUX—300 barils cloux, à vendre par ROBERT & WHITE,

14 aout ... rue Gravier.

BILLETS de Kentucky ou certificats de dépôt, en demande par PIERCE SHANNON & BROTHER,

4 sept 57, rue des Magasins

WILLIAM STEWART,

MARCHAND ...

... Louisville, Kentucky.

DES avances libérales seront faites sur des consignations à la dite maison.

PIERCE SHANNON & BROTHER,

4 sept 57, rue des Magasins

CASIMIR—Une balle de Casimir ... pour pantalons ... KOHN, DARON & ...

4 sep

EAU-DE-VIE—49 demi-pipes ... eau de vie de Bordeaux, à vendre par GRONING & Co.

4 sept

BALLES DE COTON—... en débarquement du navire Soloff, du Havre, et à vendre par KOHN, DARON & Co.

4 sept 25, rue Bienville.

SAUMONS ... à vendre par ... A S BARKETT, ... [illegible]

TERMS OF THE ...

Subscription—Twelve Dollar... per annum, payable annually ... in advance ...

Advertising—... Twenty dollars ...

COASTW...

PACKETS FOR NEW YO...

Ship Orleans, S Sears, master, ...
Ship Alabama, C C Berry, ...
Ship Arkansas, E S Denis, ...
Ship Saratoga, W Hathaway, ...
Ship Nashville, D Jackson, ...
Ship Kentucky, J Bunker, ...

FOREIGN P...

$2,000 REW...

THE above sum will be paid ... who shall cause to be known ... set fire, in the night of the 1st ... saw mill, situated in the 3d muni... belonging to Mr Martin Durable ...

New Orleans, September ... 18...

NOTICE. WILLIAM C. N...

THADDEUS NORRIS
WILLIAM S MOUNT
W T THROCKMORT...

N B All persons indebted to ... T Norris, are requested to pay ... ris & Co, who are duly author...

New Orleans, July 16, 183...

Estate of Charles L. ...

PUBLIC Notice is hereby given ... the above estate, to make ... account of their ... Armand Vienne ... Amedee Ducatel, nota...

New Orleans, August 14, 183...

NOTICE

THE purchasers of property ...

New Orleans, Aug. 13, 1...

WANTED a good NURS...

FOR SAL...